



CSE Malakoff

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
20 novembre 2025

A l'ordre du jour :

- VIE DE L'ENTREPRISE
- POINT D'ÉTAPE CAMPUS
- INFORMATION SUR L'ÉQUIPE DE VEILLE LOCALE DU 3 SEPTEMBRE 2025
- POINT SUR L'ACTU SUITE A LA RÉUNION DU 3 /11 /2025
- PROJET ÉDITORIAL RADIO



Les points reportés au CSE de décembre, faute de temps :

- Point d'étape sur le plan d'action déployé pour le suivi et la résolution des incidents techniques
- Point sur les relations entre le portail et les rédactions du pôle Outre-mer Paris et des stations

POINT « VIE DE L'ENTREPRISE »

Nicole Amilcar, Ioan Scianimanico se chargent de la présentation de ce point.

Longtemps relégué au dernier rang des Ordres du jour, le point essentiel "vie de l'entreprise" était en point 2 fortuitement aujourd'hui alors que **le site de Malakoff** connaissait depuis 7h20 une panne d'électricité dramatique pour les antennes puisque le groupe électrogène n'a pas fait son office. Les équipes de Malakoff étaient plongées dans le noir et les téléspectateurs ne recevaient plus rien.

À l'heure du CSE 9h30 certaines stations avaient dû/pu reprendre la diffusion de leur antenne (La Nouvelle Calédonie, la Polynésie, Wallis et La Réunion dans un premier temps assurant pour les

stations du Pacifique la diffusion de leur JT du soir) pour une diffusion limitée à leur capitale et ses alentours.

"70% des populations" nous dit-on indifféremment de la grandeur de la région. les 30% restant ne recevaient rien.

Une panne technique, électrique, d'une ampleur inédite.

Actualité brûlante qui a soulevé évidemment bien des questionnements sur **la sécurisation de notre site en 2025 et sur le plan de continuité antenne** qui est alors mis en place. Questionnements laissés sans réponse tout au long de ce CSE que cet abrégé relate.

Jusqu'à la fin du CSE à 18h le directeur technique n'a pas eu la possibilité de s'exprimer à ce propos. il a souhaité le faire à la reprise de la pause déjeuner mais ça n'était pas le moment manifestement. La présidente du CSE lui a demandé d'attendre !

A 18h si les diffusions avaient été rétablies, toutes entre 15h et 17h30, de nouveaux problèmes étaient survenus : plus aucune playlist.

Le point se poursuit avec l'annonce d'un **"séminaire numérique"** qui se tiendra le 3 décembre et qui a fait l'objet d'une communication interne qui se déroulera au foyer FTV et "sera un moment d'échanges, d'ateliers".

La directrice de l'établissement de Malakoff encourage chacun d'entre vous à s'y inscrire.

Puis il est question du programme **"Et si on bougeait les lignes ?"** dont un "pilote" (si cette émission n'est pas nouvelle elle n'avait encore jamais été enregistrée dans la nouvelle régie de fabrication de MFTV) a été réalisé le 19, veille de ce CSE, pour un redémarrage dès le mercredi 26 novembre.

Si la thématique est déjà choisie, on ne nous en donne pas la primeur.

Notons que la reprise de ce programme attendu par les stations est un bon signal envoyé aux stations donc et notamment aux équipes techniques qui l'attendaient pour une bonne reprise d'activité, "l'heure de la rentrée" étant déjà bien passée.

Notons aussi que les problèmes techniques ont pu être contournés par ce pilote car il ne s'agissait que d'une redite.

Pour une nouvelle mouture, l'anxiété des équipes techniques est grande compte tenu de la "dimension" (ce qu'elle permet de faire) de la régie de fabrication dans laquelle elle est réalisée. pour ne citer que cela.

Le point continue, nous sommes toujours dans "la vie de l'entreprise" et là il va s'agir du **site de Malakoff à proprement parler.**

La direction dit avoir constaté **des dégradations, du vandalisme** quant à l'arrachage de la plaque commémorative de Pierre Bourdan notamment laissant un trou béant au 1er étage, **mais aussi des vols.**

Vols de "caisses". Sans plus de détails. Si : 10. 10 caisses.

Une enquête est en cours.

La direction évoque aussi le **déménagement** dans les régies du 3ème, **de pièces de mobilier**, canapé, fauteuils, **fait sans autorisation de la direction.**

La direction rappelle que les salariés qui se sont chargés de ce déménagement auraient pu se blesser et que s'il n'est pas interdit d'aller dans tous les étages, en cas de malaise, il peut être compliqué de retrouver quelqu'un en dehors des périodes de rôle assurée par la sécurité.

Il est question aussi des élections professionnelles du CSE Malakoff pour lesquelles la direction a décidé de porter le contentieux en justice. L'audience déjà reportée deux fois est fixée le 26 novembre et ensuite nous devons attendre la décision du tribunal.

Enfin pour clôturer ce point il est question d'un **match de football qui a été diffusé sur l'antenne de Mayotte la 1ère en prime time** le samedi 15 novembre, match de foot qui se déroulait en banlieue parisienne pris en charge par un prestataire au service de nos équipes dans un amateurisme complet.. ce qui ne rend pas hommage à l'amateurisme. ni service à notre mission de service publique auprès des téléspectateurs mahorais.

La direction n'était pas au courant.

Elle "prend le point".

POINT D'ÉTAPE CAMPUS

Frédéric Hertz, directeur en charge de la coordination de projets techniques sur Campus depuis février 2024 est présent pour ce point ainsi que Arnaud Laroche.

Sans présentation à proprement parler, ni document mais attendant "des exemples de ce qui ne fonctionne pas" Frédéric Hertz donne le la de ce point.

Les questions "problématiques" affluent !

Frédéric Hertz répond que "nous n'avons pas de problèmes de matériel, les équipements techniques fonctionnent" et choisit de baser son propos, sa défense, sur le fait que **les habitudes des salariés ont dû changer et que cela ne va pas de soi** et que le retard pris par les équipes techniques est dû à l'été qui a suivi, de fait, notre déménagement fait le 25 juin.

Le temps nécessaire à l'appropriation des matériels par les salariés n'a pas encore atteint son apogée d'après lui. Il fait montre d'une certaine mansuétude en disant que "cela est bien normal"...

La direction de Malakoff admet alors que ça n'est que dès septembre avec la véritable reprise de l'activité de la régie de la fabrication (en été il n'y avait que l'info Outremer) et la rentrée éditoriale qu'elle a pris la mesure des problèmes.

Elle reconnaîtra, elle, que malgré **une équipe de la fabrication soudée, volontaire et force de propositions**, les contraintes liées aux dimensions de cette nouvelle régie et son fond vert, posent quelques problèmes qu'il s'agit de résoudre rapidement.

Cela va, pour la partie visible de l'iceberg, de la coiffure aux déplacements possibles ou pas dans l'environnement contraint de cette nouvelle régie, aux nombreuses contraintes liées aux métiers et fonctions des techniciens de régie pour la partie immergée ô combien essentielle cela va sans dire.

Le point d'étape Campus se poursuit ensuite avec **la présentation de Arnaud Laroche pour tout ce qui est DIFFUSION.**

Lui a préparé son intervention et si les élus n'ont, une nouvelle fois, c'est pas faute de demander, pas reçu les documents qui leur auraient permis d'en parler en préparatoire il nous les présentera. Avant cela il nous parlera du délai, autrement appelé "retard", du déménagement des diffusions de Malakoff à MFTV. Il nous en donne la cause : s'il a déjà été évoqué à tort que cela était du fait de MBT (le nouveau système de diffusion en remplacement de SGT) c'est faux. Si MBT a pris du retard il n'est pas de 6 mois ! Car il s'agit de reporter le déménagement des diffusions de Malakoff de avril/mai 2026 à **novembre 2026.**

La cause ? La présidence de FTV demande à ce que soient déménagées nos données (et celles de MFTV, ensemble qui date de plus de 30 ans, dans le même temps *) dans deux datacenters situés à une quarantaine de kilomètres de Paris.

Pourquoi ?

Pour des raisons de **SÉCURISATION SÉCURISATION SÉCURISATION.**

Le mot est répété bien plus souvent que 3 fois.

Évidemment il est question aussi de "modernisation".

Mais la panne de climatisation le soir de la fête de la musique et un possible acte de malveillance ont mis ce choix de sécuriser toutes les antennes de FTV, les nôtres comprises, en avant.

Deux datacenters made in France, l'un ayant pignon sur rue l'autre tenu secret, qui accueilleront nos matériels.

des infrastructures qui, c'est la moindre des choses de l'espérer, ne permettront ni le black out dû au défaut de clim' au Siège le 26 juin, ni nos problèmes du jour à Malakoff !

Le mot d'externalisation est rejeté, la direction lui préfère le mot de "relocalisation".

Reste que tout cela suscite de vives inquiétudes quant au fonctionnement de nos régies de diffusion.

Aux fonctions notamment celles du superviseur. Entité propre à Malakoff. quelle sera son périmètre d'activités ?

Dépendront-ils toujours de notre direction ? Passeront-ils au service de la Media Factory ?

Il est question aussi du **PRA (plan de reprise d'activités)** aussi et aux formations.

de ne pas déménager une régie de diffusion et puis l'autre.

Nous avons rappelé à cet égard que **le CDA n'est pas le CDE.**

La direction répond toujours à ces questions importantes par "le 4 décembre nous allons y travailler, y réfléchir".

INFORMATION SUR L'ÉQUIPE DE VEILLE LOCALE DU 3 SEPTEMBRE 2025

Le Docteur Christine de Laulanie invitée sur ce point.

Ce point a duré un peu plus d'une heure.

Ioan Scianimanico explique ce qu'est une VL : c'est une réunion avec tous les acteurs de santé (médecin, infirmier et psy) + "tous les éléments qui composent la direction du pôle Outre-mer", les managers, les RH lors desquelles "est évoqué la situation de tous les services de manière générale et globale" et les situations individuelles et permet de mettre en place des plans d'action. Cette réunion a lieu tous les trimestres.

Djelloul Belghit précise que les cas individuels, s'ils font l'objet d'une alerte, n'attendent pas 3 mois pour être traités mais le sont au quotidien avec un accompagnement médical, psycho. ils se répartissent les responsabilités "et de manière transverse nous abordons des thématiques plus collectives".

On se demande si à un moment le médecin va parler.

Elle prend la parole pour dire : *"les situations individuelles, j'insiste, elles sont évoquées uniquement avec l'accord des salariés, c'est hyper important quoi, je ne parle des gens dans leur dos"...*

Après plusieurs prises de parole d'élus elle prend son tour et dit : **"oui le changement a généré des inquiétudes et qui en génèrent encore pour ceux qui restent "là-bas" et puis il y avait aussi des problèmes avant d'arriver et qui se pérennisent voire qui s'enkystent un peu, ce qui n'est pas bon en terme de santé"**.

La médecin parle ensuite **"d'un flou, d'un manque de clarté quant à la ligne éditoriale, une incompréhension quant à l'organisation, une perte d'autonomie, des instructions contradictoires, des glissements de tâches qui s'éloignent de celles de base, d'une sous utilisation de compétences tout ça entraînant une perte de motivation et de qualité dans l'exécution du travail"**.

Il est dit que le fait que de nos nouveaux outils plongent les professionnels de la profession dans un état de noviciat, d'élève quand ils maîtrisaient très bien leur métier depuis souvent plus de 20 ans. Tout ce qui est dénoncé là est le fondement du burn out. Syndrôme d'un stress professionnel.

Elle évoque néanmoins **"un collectif assez fort qu'il faut soutenir car le manque de soutien est assez prégnant, un meilleur accompagnement de la hiérarchie est demandé, car il y a une perte de sens au travail, c'est inquiétant"**.

La direction dit que c'est dans l'intérêt de tous d'entendre cela et qu'elle le fait déjà.

La direction dit avoir comme levier la **CSSCT**.

Or, celle-ci, dénonce son manque de moyens notamment sur les formations **"premiers secours santé mentale"** qui lui ont été refusées.

La direction dit alors que ça n'est pas faute d'avoir demandé.

POINT SUR L'ACTU SUITE A LA RÉUNION DU 3 /11 /2025

Véronique Urtizbera et Nathalie Nouzières assurent le point.

Suite aux alertes du CSE du 16 octobre sur un malaise pesant à la rédaction, Mr Laurent Corteel a rencontré les journalistes de la rédaction du DoPom le 3 novembre .En l'absence du directeur de la rédaction, Véronique Urtizbera (Rédactrice en chef du Pôle Agence) et Nathalie Nouzières (Rédactrice en chef du Pôle Édition) sont venues pour un compte rendu de cette rencontre.

Un listing nous ait fait des travaux et réflexions en cours :

Pour le Pôle Agence :

- Travail avec l'UOA (Unité d'organisation de l'activité) pour une meilleure visibilité et anticipation à 3 ou 4 semaines
- Mise en place d'un document partagé pour recueillir les disponibilités pour les matinales pour plus d'équité et d'anticipation
- Traçabilité des sujets, Laurent Corteel demande aux DCI d'apporter des réponses sur la non diffusion des sujets réalisés par la rédaction.

Pour le Pôle Édition :

- Les nouvelles éditions radio sont très appréciées par les stations
- OM Actu : Mr Sidibé Pallud devrait faire un retour et donner ses préconisations en décembre .
- OM l'INFO : Doublement des audiences depuis la passage à 12h05
- ESOLL : 1er numéro réalisé le 26 novembre
- Face aux OM : émission de radio filmée - Pilote reporté

Aucun retour sur le malaise dénoncé au CSE d'octobre.

PROJET ÉDITORIAL RADIO

Hervé Delannon directeur éditorial par intérim, fera la présentation.

Sans nouvelle depuis bien longtemps de nos webradios fantômes la 1ère musique, la nouvelle direction éditoriale nous annonce un nouveau projet radio.

Fini les 5 flux on en garde qu'un, toujours sur le web et bonne nouvelle sa diffusion retourne dans notre giron.

Le public visé est la diaspora Ultramarine et ses affinitaires.

3 grilles possibles : normale, événementielle et urgence péyi.

Pour la normale au programme : **une matinale du lundi au jeudi 7h- 9H, des journaux, des podcasts faits en interne et en externe, des reprises d' émissions emblématiques de nos radios ultramarines la 1ere et bien sûr de la musique.**

Mauvaise nouvelle, pour l'instant, la direction n'envisage pas de refaire appel à nos animateurs remerciés cet été.

Tout cela devrait commencer en mars 2026.

Vos élus CSE Malakoff
